



# COURS D'ANGLAIS POUR ANGLOPHONES

9<sup>ème</sup> Harmos (6<sup>ème</sup>) à 3<sup>ème</sup>

Nous proposons à nos élèves des cours d'anglais supplémentaires pour anglophones **le mardi de 16h à 17h et le mercredi de 13h05 à 13h55\***. Ces cours ont lieu à la place d'une heure d'étude ; ils ne surchargent donc pas l'emploi du temps de votre enfant et sont pris en charge par le lycée.

Les objectifs de ces cours sont d'approfondir les connaissances en vocabulaire, culture et littérature de la langue anglaise, à travers des activités variées à la fois ludiques et enrichissantes. Les lectures, fiches de lecture, ou autres activités prévues lors de cette option pourront également se faire pendant les heures de cours d'anglais normaux, en fonction du travail fait en classe ; ces cours n'engendrent donc pas de devoirs supplémentaires à la maison.

Les élèves anglophones auront ainsi trois, quatre ou cinq heures d'anglais par semaine, selon leurs vœux ou leurs besoins. Par ailleurs, ils peuvent en plus s'inscrire aux cours de perfectionnement dans le cadre des appuis du vendredi après-midi, notamment pour se préparer aux examens de Cambridge.

Les élèves inscrits à ces cours d'anglais pour anglophones s'engagent à les suivre jusqu'à la fin de l'année scolaire ; ils recevront alors une attestation précisant le travail accompli, et les progrès réalisés.

Madame Harris, enseignante d'anglais, reste à disposition pour toute information complémentaire au sujet des cours d'anglais pour anglophones à l'adresse : [rachael.harris@lycee-topffer.ch](mailto:rachael.harris@lycee-topffer.ch)

\*Sous réserve de modifications en début d'année scolaire.

✂-----

## ***Coupon d'inscription aux cours d'anglais pour anglophones***

***pour l'année scolaire : .....***

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe .....

Nous souhaitons que notre enfant participe à ces cours :

mardi **ou**  mercredi **ou**  mardi et mercredi

Signature des parents ou représentant légal : .....